

Animés par l'agence Vraiment Vraiment, les ateliers inventifs sont des temps d'échange outillés, qui permettent de se projeter dans un quartier encore inexistant afin d'en imaginer les usages et d'en incarner les modes de vie.

Le quartier de Pirmil-Les Isles a pour vocation de répondre aux ambitions écologiques de la métropole dont le plan d'aménagement implique une transition dans les usages et les modes de vie : localité, partage, déplacements et distances réduites, mobilité douce, stationnement en silo, etc. Ces ateliers permettent de nourrir le projet urbain avec des propositions de services, d'outils, de programmation, d'équipements, de systèmes ou de lieux. Ils traduisent des besoins directs issus du "terrain". Ils permettent ainsi d'améliorer le projet auprès des acteurs qui le conçoivent (le groupement de maîtrise d'œuvre, les professionnels de l'aménagement, de la construction, des services, et les collectivités de Nantes Métropole, Rezé et Nantes).

Cette collection de livrets est une synthèse du premier cycle d'ateliers inventifs de la concertation citoyenne. Le contenu de chacun des livrets (scénarios de vie, solutions, points d'attention) a été pensé et rédigé par les participants aux ateliers, puis synthétisé par Vraiment Vraiment. Il s'agit de rendre compte de la réflexion des citoyens participants, d'en assurer la traçabilité et de proposer des préconisations à l'issue de ces temps participatifs.

La métropole, les communes de Nantes, de Rezé ainsi que Nantes Métropole Aménagement, en collaboration avec Vraiment Vraiment et l'équipe de maîtrise d'œuvre du projet urbain, s'engagent à étudier les propositions faites et la manière dont elles pourraient se traduire dans le projet urbain de Pirmil-Les Isles. Des premières décisions seront prises courant 2022.

# Qu'y a-t-il dehors qui me donne envie de ne pas me garer ?



Ateliers de concertation

Février 2022  
n°4

# Pirmil Les Isles

## Propositions citoyennes

# 4



ma rue  
mon quartier  
ma ville

À cheval sur Rezé et Nantes, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Pirmil-Les Isles est un projet de renouvellement urbain intercommunal porté par Nantes Métropole. Avec 3 300 logements et près de 100 000 m<sup>2</sup> de bureaux, d'activités, de commerces et d'équipements, elle contribuera à l'accueil des nouveaux habitants attendus sur la métropole nantaise d'ici 2030, en faisant de la nature et du paysage les leviers du renouvellement du site. Ce quartier a pour ambition de mettre en place de nouvelles manières de faire et de vivre la ville, plus durables et plus responsables, pour adapter notre territoire aux enjeux du réchauffement climatique.

Afin de questionner de la manière la plus précise et concrète possible les futurs usages du quartier de Pirmil-Les Isles, la Métropole, les villes de Rezé et de Nantes ont souhaité ouvrir une nouvelle étape de concertation avec les citoyens, habitants du territoire.

La méthode de concertation s'appuie sur des questions ancrées dans le quotidien des participants. 15 questions ont émergé suite à la phase de diagnostic réalisée début 2021 par des enquêtes de terrain et des échanges avec les concepteurs du projet et les élus. L'étape de concertation qui se déroule de septembre 2021 à février 2022 propose d'imaginer le mode d'emploi du quartier en inventant les futurs usages du quotidien, actuellement à l'état d'un plan d'aménagement. Pour cela, le premier cycle de cette concertation travaillera sur 5 questions.

Question 1 : Que se passe-t-il entre ma portière / mon guidon et ma porte qui me facilite la vie ?

Question 2 : Je travaille / j'étudie en dehors de Pirmil-Les Isles, quels projets collectifs permettent de créer du lien avec mes voisins ?

Question 3 : Je suis un dirigeant d'une petite structure, qu'est-ce que je gagne à m'installer à Pirmil-Les Isles ?

**Question 4 : Qu'y a-t-il dehors qui me donne envie de ne pas me garer ?**

Question 5 : Comment manger local, de saison et de qualité devient aussi facile pour toutes et tous ?



Premier atelier du cycle, le 15 décembre 2021

**"SI CETTE VENELLE EST UTILE ET ANIMÉE POUR SES HABITANTS, ON A QUASIMENT GAGNÉ. EN CRÉANT UN ATTACHEMENT À CE LIEU LÀ, ON A MÊME PLUS BESOIN DE METTRE DES POTELETS"**

# Comment se déroule un cycle d'ateliers ?

Répondre à une question, c'est participer à 3 ateliers inventifs complémentaires.

## **L'atelier 1 : Que trouve-t-on dans le quartier permettant de répondre à la question posée ?**

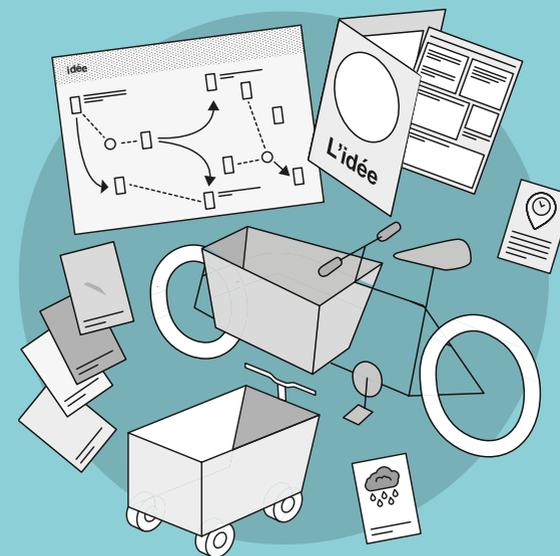
Le premier atelier a pour objectif de générer des idées en partant d'un objet totem défini en amont. Ces objets sont des outils « à réaction » qui vont aider les participants à se projeter dans des usages.

## **L'atelier 2 : Quand est-ce que j'aimerais l'utiliser ?**

Le second atelier est un temps d'exploration des usages et des propositions imaginées durant l'atelier précédent. Il permet d'approfondir les possibilités, les conditions de réussite et les points d'attention.

## **L'atelier 3 : Comment ça marche ?**

Enfin, le dernier atelier permet d'ancrer ces idées à l'échelle du quartier et d'en détailler les fonctionnements.



## **Dates et lieux :**

Les mercredi 15 décembre et 12 janvier, puis le lundi 17 janvier dans l'Espace Marion Cahour à Rezé

**Objet totem :** La venelle et le non-règlement

**Nombre de participants :** 9

**Profils des participants :** Entre 25 et 65 ans et habitant à Pirmil, Rezé ou l'île de Nantes. Ils sont des jeunes actifs, riverains à vélo ou dans des habitats participatifs, retraités, responsables parents d'élèves, habitants d'une impasse, architectes, paysagistes ou encore designers.

# La vie dans les venelles de Pirmil-Les Isles, imaginée par les citoyens

Lors de ce premier cycle d'ateliers, la question de l'appropriation des espaces publics par les habitants a permis de faire émerger une réflexion très riche pour le projet urbain.

Les ambitions écologiques du quartier amènent un système de stationnement en périphérie du quartier dans des parkings silos mutualisés, qui peuvent être éloignés jusqu'à 230 mètres de certains immeubles et donc des logements. Il ne sera donc plus possible de se garer en bas de chez soi. Le projet urbain anticipe le besoin d'identifier les moyens concrets pour éviter le stationnement "sauvage", tout particulièrement dans les venelles du cœur de quartier assurant l'accès à une bonne partie des bâtiments. Pour autant, recourir à des moyens prescriptifs tels que les potelets ou les bornes escamotables ne semble pas être une solution pour les habitants.

Dès le premier atelier, **l'importance de la dimension collective des venelles, comme lieu extérieur favorisant les échanges** et les activités entre voisins, a été identifiée. Il a donc été proposé d'étendre la question au respect de cette notion de bien public, appropriable par tous, en partant du postulat qu'**une venelle qui favorise les activités extérieures est en soi une entrave au stationnement.**

Les solutions envisagées dans cet atelier sont donc autant de moyens de créer un état d'esprit de quartier en faisant des venelles un espace d'interactions sociales .

Pour que les venelles puissent être pleinement occupées par leurs habitants, **les participants plébiscitent le mode incitatif au mode prescriptif.** Ainsi, chaque venelle doit offrir aux habitants les moyens techniques, spatiaux et réglementaires pour s'approprier cet espace public. La réglementation dans ces venelles prend notamment la forme de ce que les participants ont nommé « le non-règlement » : un règlement de ce qui est autorisé dans les venelles pour inciter à des pratiques d'appropriation collectives comme individuelles.

Pour chaque proposition, les participants se sont penchés non seulement sur ce qui est autorisé et mis à disposition mais également sur ce qui est susceptible d'initier les bonnes dynamiques de vie dans les venelles. **Deux temporalités cohabitent dans cet espace public**, celle du rythme quotidien des habitants de la venelle et celle des animations et événements ponctuels. Le bon équilibre entre ces temporalités doit être assuré afin de maîtriser les nuisances générées, mais aussi pour que les venelles deviennent des lieux de vie pour les habitants les moins engagés dans la vie collective.

**La question de l'aspect modulable et léger des aménagements ou équipements a été centrale** dans tous les ateliers, que ce soit pour préserver les sols ou pour garantir que les structures soient adaptées aux espaces, mais aussi aux usages. Les équipements des venelles doivent pouvoir être réversibles et s'adapter aux évolutions des besoins et envies des habitants.

**Toutes les propositions citoyennes sont détaillées dans ce livret et illustrent des scénarios de vie jugés désirables et durables imaginés par le groupe.**



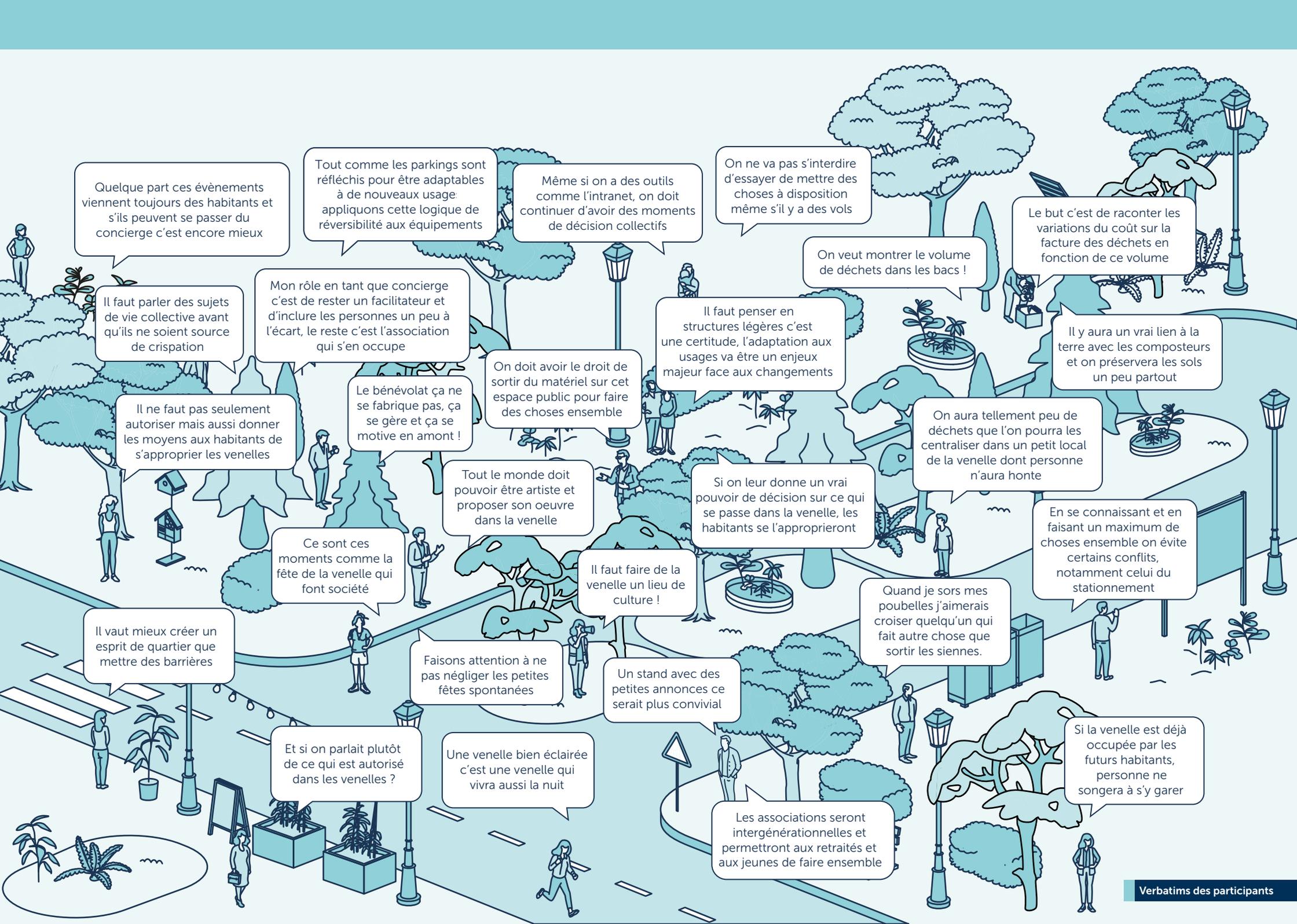
# Index des propositions imaginées par les citoyens

**Au quotidien : donner aux habitants les moyens et possibilités de s'approprier ensemble la venelle avant que les voitures ne le fassent.**

Non-règlement de la venelle  
Poubelles visibles  
Éclairage chaleureux  
Kiosque léger et modules multifonctions stockés dans les halls d'immeubles

**Occasionnellement : Animer les venelles pour ancrer un esprit de quartier et en faire des espaces manifestement vivants.**

Kiosque micro-halle  
Oeuvre d'art temporaire  
Fête de la venelle  
Plaquette de présentation du quartier



Quelque part ces évènements viennent toujours des habitants et s'ils peuvent se passer du concierge c'est encore mieux

Tout comme les parkings sont réfléchis pour être adaptables à de nouveaux usage: appliquons cette logique de réversibilité aux équipements

Même si on a des outils comme l'intranet, on doit continuer d'avoir des moments de décision collectifs

On ne va pas s'interdire d'essayer de mettre des choses à disposition même s'il y a des vols

Le but c'est de raconter les variations du coût sur la facture des déchets en fonction de ce volume

On veut montrer le volume de déchets dans les bacs !

Il faut parler des sujets de vie collective avant qu'ils ne soient source de crispation

Mon rôle en tant que concierge c'est de rester un facilitateur et d'inclure les personnes un peu à l'écart, le reste c'est l'association qui s'en occupe

Il faut penser en structures légères c'est une certitude, l'adaptation aux usages va être un enjeu majeur face aux changements

Il y aura un vrai lien à la terre avec les composteurs et on préservera les sols un peu partout

On doit avoir le droit de sortir du matériel sur cet espace public pour faire des choses ensemble

Le bénévolat ça ne se fabrique pas, ça se gère et ça se motive en amont !

On aura tellement peu de déchets que l'on pourra les centraliser dans un petit local de la venelle dont personne n'aura honte

Il ne faut pas seulement autoriser mais aussi donner les moyens aux habitants de s'approprier les venelles

Si on leur donne un vrai pouvoir de décision sur ce qui se passe dans la venelle, les habitants se l'approprieront

En se connaissant et en faisant un maximum de choses ensemble on évite certains conflits, notamment celui du stationnement

Tout le monde doit pouvoir être artiste et proposer son oeuvre dans la venelle

Ce sont ces moments comme la fête de la venelle qui font société

Il faut faire de la venelle un lieu de culture !

Quand je sors mes poubelles j'aimerais croiser quelqu'un qui fait autre chose que sortir les siennes.

Il vaut mieux créer un esprit de quartier que mettre des barrières

Faisons attention à ne pas négliger les petites fêtes spontanées

Un stand avec des petites annonces ce serait plus convivial

Si la venelle est déjà occupée par les futurs habitants, personne ne songera à s'y garer

Et si on parlait plutôt de ce qui est autorisé dans les venelles ?

Une venelle bien éclairée c'est une venelle qui vivra aussi la nuit

Les associations seront intergénérationnelles et permettront aux retraités et aux jeunes de faire ensemble

## **Au quotidien :** donner aux habitants les moyens et possibilités de s'approprier ensemble la venelle avant que les voitures ne le fassent.

Il est important pour les participants qu'un collectif de voisinage au sein des venelles se crée rapidement, plus local encore que celui du quartier, en encourageant tous les jours à l'engagement et l'utilisation de cet espace public. Bien que l'engagement des futurs habitants ne se décrète pas d'avance, le projet urbain doit permettre dès aujourd'hui d'équiper les habitants et de créer ainsi un cadre propice aux initiatives citoyennes .

### Non-règlement de la venelle

Mise en place d'un système de "non-règlement" favorisant l'utilisation des venelles par les habitants plutôt que par les voitures. C'est aussi un moyen de montrer et de suggérer des usages possibles de cet espace pour permettre les initiatives citoyennes. Chaque venelle doit permettre a minima de : sortir une chaise pour s'asseoir, faire du sport ou jouer à des jeux de balle, mener sa vie d'enfant en faisant du bruit et en courant librement, se réunir pour un repas, réparer ou bricoler en autonomie ou collectivement, cueillir les fruits du verger, publier ou afficher des choses, faire ou encore écouter de la musique même de nuit les samedis. Ce non-règlement pourra être ajusté d'un commun accord par les habitants d'une même venelle, à l'image d'un règlement de copropriété.

**Points d'attention :** la présence de matériel commun mis à disposition pour les habitants dans une venelle n'empêche en rien les habitants d'emmener leur propre matériel. L'appropriation de l'espace dépend justement de la complémentarité entre les deux. Par ailleurs, le non-règlement n'est pas incompatible avec un "vrai" règlement.

**Conditions de réussite :** mettre à disposition ce non-règlement sur site via des panneaux dédiés aux visiteurs et aux nouveaux arrivants. Le non-règlement doit être prolongé par un aménagement ou du mobilier provisoire, facile à déplacer ou à démonter. Certaines non-règles et expérimentations de règles de vie pourraient être partagées à tous les habitants du quartier pour leur permettre de s'en inspirer et créer une cohérence entre les copropriétés.



### Dans la venelle, on a le droit de :

- Se reposer et sortir sa chaise longue ;
- Faire du sport et jouer à des jeux de balle ;
- Mener sa vie d'enfant en faisant du bruit et en courant librement ;
- Organiser un repas, pique-nique ou barbecue [événement au sens large] ;
- Jardiner et mettre en pot [participer au potager collectif sur chaque sol fertile] ;
- Récolter les fruits et légumes plantés dans le potager ;
- Réparer, bricoler, construire en autonomie ou collectivement ;
- Former et se former à des pratiques quotidiennes ;
- Publier et afficher [notamment des petites annonces, des demandes ou des offres de petits services au quotidien] ;
- Faire du bruit / de la musique, même de nuit, le samedi ;
- Travailler dehors ;
- Étendre son linge.

## Poubelles visibles

Un local poubelle élargi et exhibé fièrement devant chaque venelle qui comprend, en plus du tri sélectif, un composteur et une boîte à dons. Ses murs sont végétalisés et un petit local/espace bricolage y est accolé pour diversifier les activités. Son accès se fait par badge, côté rue, pour les éboueurs, et par code, côté venelle, pour les habitants. Des jauges indiquent le volume de déchets de chaque venelle qui voient alors ses charges réduites en dessous d'un certain seuil produit par mois.

**Points d'attention :** là encore la légèreté de l'installation permettrait d'adapter, à terme, la taille du local poubelle au volume décroissant des déchets par foyer. Le local permet de stocker des déchets pour le moment mais peut très bien avoir d'autres fonctions à l'avenir.

**Conditions de réussite :** pour qu'un local réduit puisse contenir tous les déchets produits par les habitants de la venelle, il sera sûrement nécessaire d'encourager leur réduction par d'autres moyens, en particulier si les charges adaptatives ne suffisent pas.

"CE LOCAL POUBELLE ÉLARGI, PLACÉ AU DÉBUT DE LA VENELLE INCLUT AUSSI UN COMPOST, UN ESPACE DE TRI SÉLECTIF ET UNE BOÎTE DE DON . IL NE RESSEMBLE PAS À UN LOCAL POUBELLE CLASSIQUE "

## Éclairage chaleureux

Mise en place dans les venelles d'éclairages à faible intensité et qui s'adaptent aux usages. Ils pourraient par exemple s'intensifier à la détection d'un mouvement ou être directement gérés par les habitants ou la conciergerie. On trouve aussi des "éclairages joyeux", plus décoratifs, pour mettre en lumière les événements et manifestations se déroulant dans la venelle. Ces lumières sont gérées par une régie publique pilotée par une instance publique via un questionnaire relatif aux problématiques d'éclairage qui est communiqué via l'intranet/l'application de quartier. Dessus, les habitants font des propositions et votent à la majorité pour des éclairages spécifiques à mettre en place dans leur venelle. Autrement dit, les habitants de chaque venelle auront une influence directe sur la gestion de ces lumières pour assurer confort et sécurité.

**Points d'attention :** positionner des luminaires sous certains arbres pour éviter les zones d'ombre tout en limitant la pollution lumineuse. La régie devra être capable d'adapter spécifiquement les éclairages de chaque venelle en fonction des demandes des habitants.

**Conditions de réussite :** l'éclairage doit être un éclairage respectueux du rythme biologique de la faune locale et aux couleurs chaudes en soirée pour ne pas retarder le sommeil. Aussi, l'orientation et l'intensité lumineuse devront être réglées de sorte à limiter au maximum la pollution lumineuse.

"IL FAUDRAIT DEUX TYPES D'ÉCLAIRAGE, UN ÉCLAIRAGE JOYEUX SPÉCIFIQUE AUX ÉVÈNEMENTS FESTIFS ET UN ÉCLAIRAGE PLUS SÉCURITAIRE AU QUOTIDIEN"

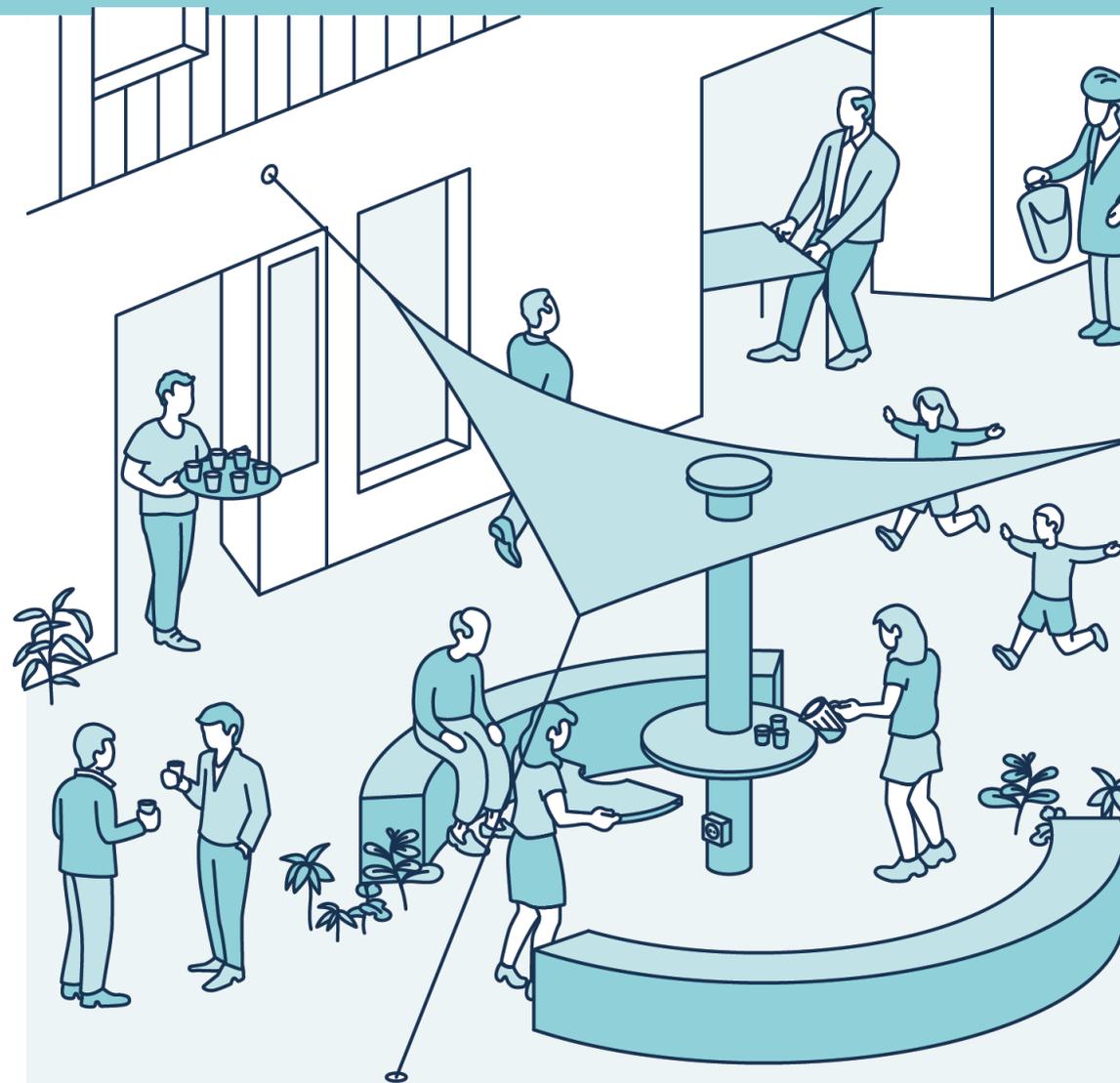
#### Kiosque léger et modules multifonctions stockés dans les halls d'immeubles

Création d'un kiosque multifonction et modulable dans chaque venelle. On peut s'y retrouver, lire, vendre, réparer, manger, poster des petites annonces, travailler et s'exprimer. Ces kiosques sont à fonction unique dans l'espace : à un instant T, chaque venelle propose une activité différente de sorte que les habitants ont toujours accès à un kiosque en lien avec leurs besoins et envies. La complémentarité entre les venelles permet d'assurer l'échange et la circulation dans le quartier.

Un socle commun, un mât central et abrité, raccordé au réseau électrique via une prise foraine, peut être augmenté ponctuellement d'une étagère, de tables, de bancs, de barnums ou de simples toiles, selon les besoins.

**Points d'attention :** la légèreté des fondations du kiosque, quelle que soit sa forme, est primordiale. Par ailleurs, il convient d'éviter toute dalle en béton et privilégier un platelage bois selon certains participants, de sorte à préserver le sol et le garder fertile pour de potentiels usages futurs.

**Conditions de réussite :** assurer la possibilité de stockage des modules du kiosque dans les rez-de-chaussée des bâtiments de la venelle pour que ces derniers soient toujours à proximité et accessibles. C'est à cette condition qu'ils pourront s'adapter aux usages les plus spontanés, même si cela implique de les répartir dans plusieurs halls d'une même venelle. Ces modules doivent pouvoir être montés facilement par une personne sur le kiosque principal.



## **Occasionnellement :** animer les venelles pour ancrer un esprit de quartier et en faire des espaces manifestement vivants.

Il était également important pour les participants de créer une vie moins réglée et moins routinière dans ces venelles pour s'assurer qu'elles soient non seulement des lieux de vie mais aussi des lieux de fête, de culture et d'expression singuliers. Plus rares que les actions quotidiennes, ces événements impliquent un engagement ponctuel, rendant la venelle trop précieuse pour qu'on y stationne.

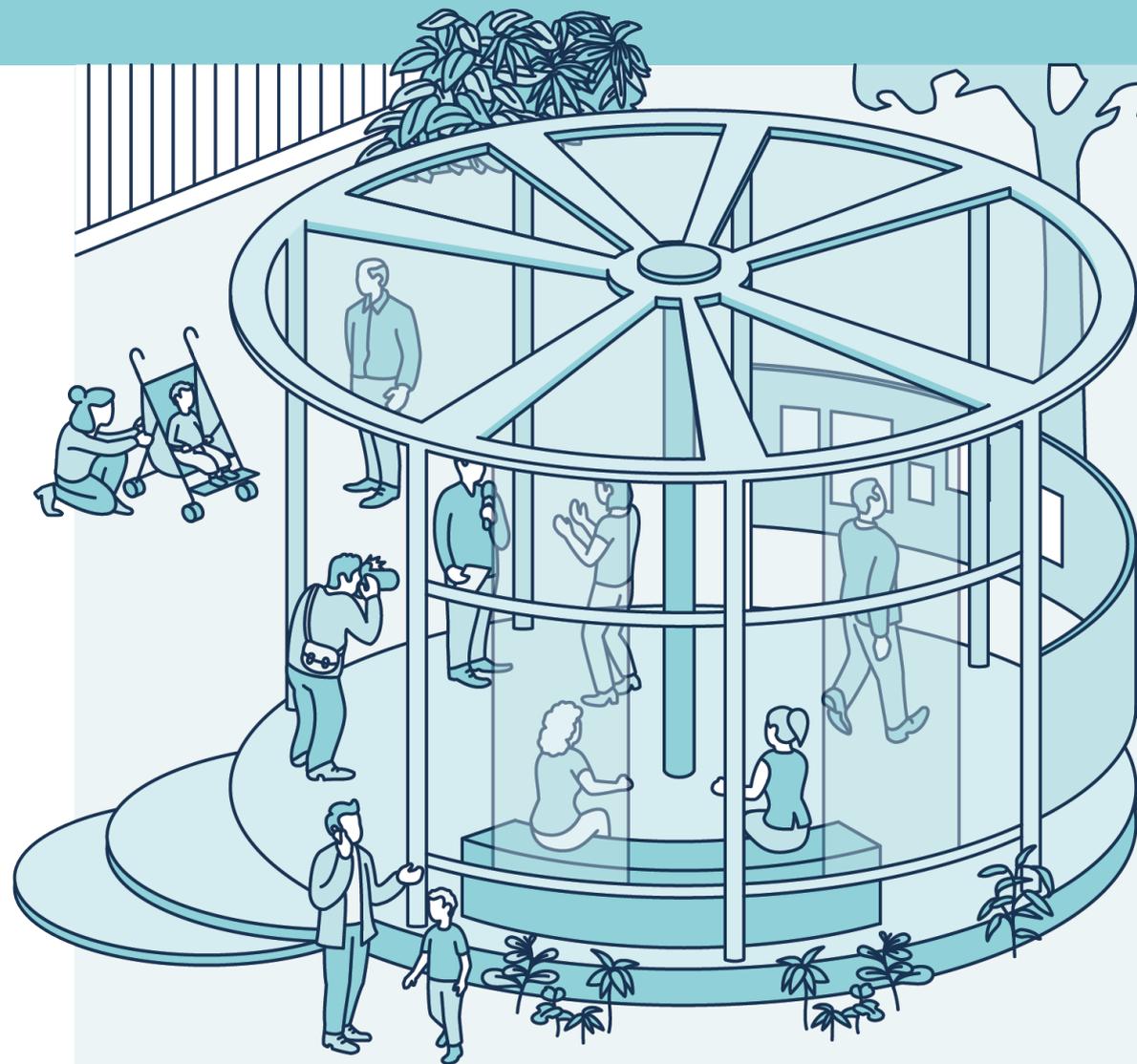
### Kiosque micro-halle

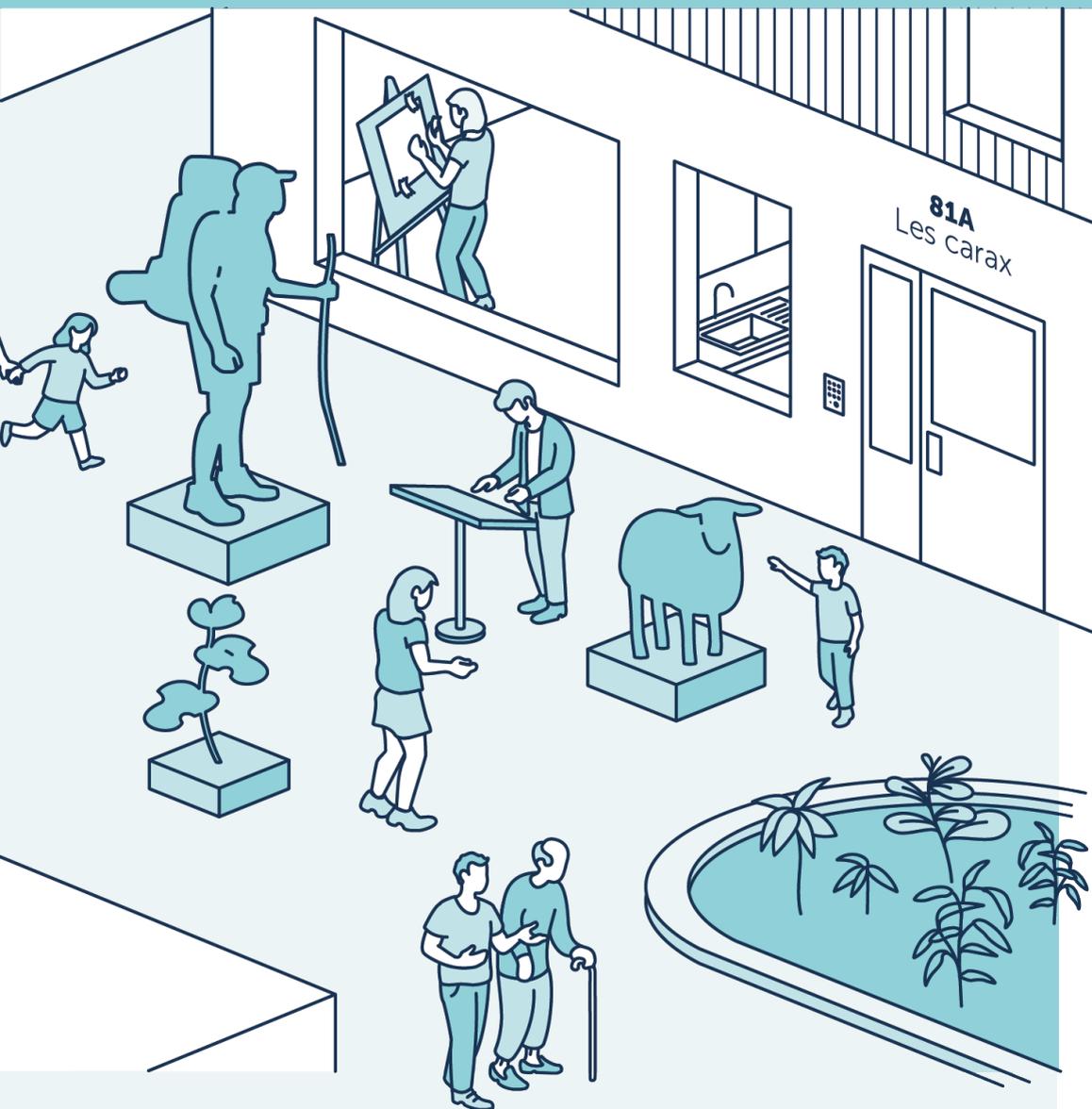
Les spécificités de certains kiosques invitent parfois les habitants à se rendre dans d'autres venelles bénéficiant d'équipements plus volumineux et permettant l'organisation d'événements tels que des expositions, des représentations ou des activités organisées par les associations du quartier. Malgré sa taille, son niveau de confort et ses alimentations électriques, cet espace abrité reste démontable à terme grâce à la légèreté de ses fondations. De plus, ses parois peuvent être grandes ouvertes pour s'adapter au fil des saisons, alternant entre espace clos et ouvert.

**Points d'attention :** cette structure, plus stable que le premier kiosque, ne doit pas faire l'objet d'une programmation lourde pour autant. Son occupation reste majoritairement spontanée. Le kiosque peut être réservé, par exemple par une association, en prévenant les habitants en amont via l'intranet.

**Conditions de réussite :** il faut s'assurer de la possibilité de construire un kiosque plus imposant dans les venelles, sans trop empiéter sur les espaces verts et sans, par exemple, empêcher les habitants de cette venelle de profiter d'un potager.

" UNE SORTE DE PETITE HALLE QUE L'ON PEUT COMPLÈTEMENT OUVRIR OU FERMER SELON LES OCCASIONS AVEC UNE TABLE CENTRALE QUI PUISSE ÊTRE MULTIUSAGES"





### Oeuvre d'art temporaire

Les habitants font circuler tous les ans un appel à candidatures avec pour seule contrainte l'utilisation de matériaux locaux et une enveloppe budgétaire fixée pour l'œuvre. Tout le monde peut postuler. Lors d'un vote convivial, tous les habitants d'une venelle se retrouvent pour choisir une œuvre parmi les propositions. C'est à l'artiste de décider si l'œuvre est participative. Il peut aussi bien s'agir de sculptures, de tableaux, de murs d'expression libre ou même de spectacles vivants. Chaque œuvre dispose d'un encart décrivant l'histoire et l'intention de l'artiste.

**Points d'attention :** la venelle, et donc l'œuvre, seront ouvertes à toutes et à tous, mais les habitants des venelles se réservent un droit de vote sur le choix de l'œuvre car ils devront vivre avec elle au quotidien. Les seules contraintes imposées à l'artiste sont un budget plafonné et égal pour chaque venelle et l'utilisation de matériaux locaux, en cohérence avec les ambitions écologiques du quartier.

**Conditions de réussite :** pouvoir accueillir les artistes ou d'autres collaborations sans avoir à demander de participation financière supplémentaire aux habitants des venelles.

"LES INSTALLATIONS ÉPHÉMÈRES SONT PARFOIS TROP TEMPORAIRES, ON AIMERAIT BIEN QU'ELLES RESTENT UN PEU PLUS LONGTEMPS, VOIRE QU'ELLES DEVIENNENT PERMANENTES"

### Fête de la venelle

La venelle peut accueillir deux types de fêtes : les fêtes organisées spontanément par les habitants, et les "grandes" fêtes, comme les deux fêtes par an organisées à chaque solstice par l'association habitante "venelle en fête", qui sont l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants. Cette association d'habitants inter-venelles gère les deux grands événements et ceux qui nécessitent un budget particulier ou une organisation conséquente. Le concierge n'y joue qu'un rôle de facilitateur et peut œuvrer pour inclure les habitants isolés du quartier. L'association édite à chaque saison un calendrier des événements prévus pour que les habitants se sentent libre d'organiser d'autres festivités sur les dates disponibles.

**Points d'attention :** faire de ces deux fêtes un moment d'accueil et d'intégration pour les nouveaux habitants de la venelle en communiquant par l'intranet et les affichages dans les halls et le quartier.

**Conditions de réussite :** capacité des habitants à organiser et à nettoyer la venelle sans sur-solliciter le concierge à chaque événement. Le rôle du concierge doit rester celui de la facilitation et de l'inclusion grâce à sa place centrale dans les relations sociales du quartier.

"L'INTÉRÊT DES FÊTES DANS LA VENELLE C'EST LEUR LOCALITÉ. CELA CRÉE UN ENTRE-SOI. LA VENELLE ÉTANT UN LIEU PUBLIC, ON A LE DROIT D'Y FAIRE LA FÊTE MAIS ON DOIT RESPECTER CERTAINES RÉGLES"

### Plaquette de présentation du quartier

Une plaquette de présentation du quartier destinée aux potentiels futurs acheteurs et locataires des logements autour des venelles, afin que ces derniers fassent leur choix de manière éclairée sur la dimension hautement sociable et collective de ce quartier. Ce document est plus axé sur les activités et les équipements mis à disposition que sur les logements eux-mêmes.

**Points d'attention :** ce point dépend largement des modes de diffusion et de commercialisation choisis pour les premières ventes dans le quartier. Le document servira avant tout à éclairer le choix des acheteurs et locataires, mais pourra aussi être retravaillé pour accueillir les premiers arrivants et leur présenter l'offre et le fonctionnement du quartier.

**Conditions de réussite :** volonté des futures agences immobilières, promoteurs et propriétaires à communiquer ces documents et diffuser des témoignages sur la vie collective qui se sera réellement installée dans ces espaces.

"AU MOMENT D'ACHETER, DE VENDRE OU DE LOUER UN APPARTEMENT, AU LIEU DE PARLER DES APPARTEMENTS, IL FAUT PARLER DU CADRE DE VIE QU'IL Y A AUTOUR ET DE L'ASPECT TRÈS COLLABORATIF ET PARTAGÉ DU QUARTIER."

## Pour conclure,

toutes ces propositions ont été pensées pour être des éléments facilitant l'adhésion à la vie de quartier. Il est important de rappeler que ces dispositifs, qui alimentent la forte dimension collective du quartier, ne doivent pas exclure les personnes qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas participer à cette dynamique.

Les éléments de programmation et de non-règlement des venelles ne doivent pas entrer en contradiction avec la philosophie d'usage des espaces privés et collectifs. Dans cette logique, les équipements de ces espaces publics peuvent être mis à disposition dans des espaces privés. Par exemple, les rez-de-chaussée peuvent devenir des espaces de stockage pour les équipements des venelles (bancs, chaises, tables, etc.).

D'autre part, la programmation et les équipements doivent être pensés de manière à pouvoir vivre toute l'année de manière à éviter que le stationnement ne reprenne le dessus (par exemple en saison hivernale), et pour éviter que les espaces parfois inoccupés ne fassent l'objet de dégradations ou de mésusages.

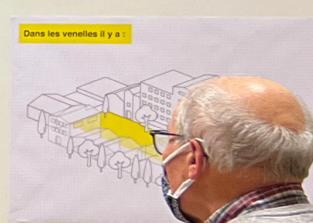
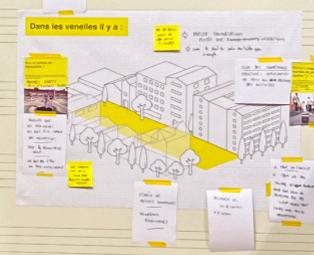
Dans cette perspective, la possibilité d'avoir recours à un système de bonus / malus selon le respect des règles et des ambitions écologiques du quartier (comme évoqué sur la question du tri) ouvre la porte à une réflexion sur les dispositifs incitatifs financiers à l'échelle d'un quartier en utilisant les "charges" comme variable d'ajustement, pour encourager des modes de vie vertueux.

Les modes de gouvernance proposés reposent essentiellement sur l'individu et les initiatives citoyennes. L'animation et la pérennité de ces dispositifs ne peut reposer uniquement sur les associations, le concierge ou les habitants, au risque de fragiliser les projets. Il y a donc un enjeu à proposer également des dispositifs et des programmations ne demandant pas ou peu d'investissement citoyen et personnel.

Les participants notent un point de vigilance : la vie collective est essentielle mais ne doit pas entraîner un phénomène d'entre-soi ou un sentiment d'exclusion envers ceux qui ne souhaitent pas s'inscrire dans cette dynamique. Elle doit être rendue possible pour ceux qui souhaitent y participer, mais ne pas être une obligation pour ceux qui ne le souhaitent pas.



Habitant à Pirmil-Les Isles, \_\_\_\_\_ fait que je ne me gare  
jamais dans la venelle en bas de chez moi.



Toute cette matière a été traduite et sera analysée par les différents acteurs du projet, à l'échelle du projet urbain et de la métropole. Les professionnels de l'aménagement, de la construction, des services et des collectivités de Nantes Métropole, Rezé et Nantes s'empareront de ces récits de vie et d'usages afin d'enrichir le projet urbain d'un point de vue opérationnel et structurant.

La métropole, les communes de Nantes et de Rezé, en collaboration avec Vraiment Vraiment et l'équipe de maîtrise d'oeuvre du projet urbain, s'engagent à étudier les propositions faites et la manière dont elles pourraient se traduire dans le projet urbain Pirmil-Les Isles. Des premières décisions seront prises courant 2022.

Les éléments récoltés lors de cette concertation citoyenne feront également l'objet d'une exposition au printemps 2022 qui commencera à faire exister et à rendre concret le projet pour les habitants de Pirmil Saint-Jacques, de Rezé et pour les autres habitants de la métropole.

**Vraiment Vraiment**

[contact@vraimentvraiment.com](mailto:contact@vraimentvraiment.com)